

Une concertation multi-partenariale pour une gestion intégrée des Breilhs de l'Hers

PAULY Florent¹, ROUYER Emmanuel², BROUSSEAU Cécile³, YOTTE Allan⁴ & Mehdi BOUNAB⁵

¹ Syndicat du Bassin du Grand Hers, 21 place Maréchal Leclerc 09500 Mirepoix. Email : pauly@sbgh.fr

² Centre Régional de la Propriété Forestière d'Occitanie, 7 chemin de la Lacade 31320 Auzeville-Tolosane. Email : emmanuel.rouyer@crpf.fr

³ Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de l'Ariège, 336 rue Antoine de Saint-Exupéry 09340 Verniolle. Email : allan.yotte@peche-ariège.fr

⁴ ANA – Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Ariège, Vidallac 09240 Alzen. Email : cecile.b@ariegenature.fr

⁵ Chambre d'Agriculture de l'Ariège, 32 avenue du Général de Gaulle 09000 Foix. Email : mehdi.bounab@ariege.chambragri.fr

Mots clés : boisements alluviaux, approche multicritères, gestion intégrée, exploitation forestière

Résumé :

Situés dans le département de l'Ariège, les boisements alluviaux de l'Hers, localement appelés « Breilhs », sont des milieux connus pour leur fort intérêt naturaliste, écologique et fonctionnel qui font ponctuellement l'objet d'exploitations forestières. Avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et de la région Occitanie, le Syndicat du Bassin du Grand Hers a mis en place entre 2017 et 2018, un travail multi-partenarial avec les acteurs des mondes forestiers, naturalistes et hydrologiques afin de définir une gestion concertée de ces espaces. Un diagnostic croisé avec ces trois entrées d'expertise a été réalisé sur 500 ha et a permis de définir une typologie des interventions sylvicoles et des préconisations de gestion localisées et adaptées aux enjeux identifiés. Suite à ce travail, une animation spécifique auprès des propriétaires couplée à des chantiers vitrines ont permis de leur apporter des conseils individuels, adaptés à chacune de leurs parcelles.

Summary :

Located in Ariège (South of France), the alluvial forests of Hers, locally called « Breilhs », are environments known for their high naturalistic, ecologic and functional interest and are punctually subjected to logging.

With the financial support of the Agence de l'Eau Adour-Garonne and the Occitanie Region, the Syndicat du Bassin du Grand Hers has put in place a multi partnership work between 2017 and 2018, involving the stakeholders of forestry, naturalists and hydrologists in order to define a concerted management of those environments. A cross-diagnosis with these three inputs of expertise was carried out on 500 hectares and allowed to define a typology of silvicultural interventions and management recommendations localized and adapted to the identified issues. As a result, a specific presentation to the owners coupled with demonstrations enabled them to provide individual advice, adapted to each of their plots.

1. Introduction

Les boisements alluviaux de la rivière Hers, appelés « Breilhs », sont des milieux reconnus pour leur intérêt naturaliste, écologique et fonctionnel. La dynamique hydrologique encore préservée de l'Hers engendre une mosaïque de milieux présentant des spécificités floristiques et faunistiques. Ils constituent une unité fonctionnelle importante en lien avec la rivière et jouent un rôle notable dans la régulation des crues. Les forêts alluviales participent à la fixation des berges. Mais à l'inverse, une rivière a « besoin » d'une charge sédimentaire et un déficit en matière solide à l'amont peut avoir de fortes conséquences sur l'aval. Ce sont des milieux chimiquement riches, et les forêts qui s'y développent ont des conditions de croissance optimales qui permettent d'envisager une production forestière importante et de qualité pour peu qu'elles fassent l'objet d'entretiens adéquats. Mais à ce jour, l'exploitation forestière se fait de façon opportune, sans réflexion globale et ces zones subissent une pression croissante dans un contexte nouveau de production de bois énergie.

Face à ce constat, le Syndicat du Bassin du Grand Hers a coordonné un travail multi-partenarial entre les acteurs des

mondes forestiers, naturalistes et hydrologiques afin d'envisager une gestion concertée de ces espaces. Il associe ainsi le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Occitanie, la Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques, la Chambre d'Agriculture de l'Ariège et l'Association des Naturalistes de l'Ariège-Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Ariège.

2. Un diagnostic multicritère pour évaluer les enjeux des breilhs

La première phase est un diagnostic comportant plusieurs volets des 500 ha de breilhs.

2.1 Volet forestier

Le diagnostic forestier s'est attaché à détailler les principales caractéristiques dendrométriques des peuplements pour déterminer le potentiel de production et indirectement l'intérêt économique. Au sein de chaque entité homogène ont été notées les essences dominantes, la grosseur des bois ou la densité pour estimer des potentiels de volume mobilisable. La qualité des bois présents et le caractère « améliorable », au sens forestier,

des peuplements ont été évalués car ils conditionnent le choix et la périodicité des interventions sylvicoles.

Si l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa* (L.) Gaertn.) et le Saule blanc (*Salix alba* L.) occupent principalement les bords de cours d'eau et les bras morts (environ 115 ha ; 23 % de la surface), le Frêne (52 ha) et le Peuplier noir se partagent les terrasses alluviales (175 ha). En termes de grosseur de bois, les fortes perturbations liées aux crues et l'exploitation forestière expliquent une très forte proportion (230 ha) de Petits Bois (17,5 cm à 27,5 cm de diamètre).

Les Gros Bois (plus de 47,5 cm de diamètre) restent assez présents mais de façon disséminée. Le reste du site est dominé par les Bois Moyens (27,5 cm à 47,5 cm). Cette dominance est particulièrement importante car il s'agit de la période optimale dans un objectif d'amélioration des peuplements pour produire du bois de qualité. Mais ces peuplements ne présentent pas tous une densité suffisante et des arbres de belle venue, ce qui explique que seuls 105 ha présentent un potentiel intéressant.

Ces données ont permis de définir 4 niveaux d'enjeu forestier et de proposer des types d'interventions sylvicoles pour les 20 prochaines années. Si 30 % de la surface (145 ha) ne doivent faire l'objet d'aucune intervention, 310 ha sont concernés par des éclaircies et 48 ha par des coupes rases (cas des plantations).

En parallèle, une étude foncière a été menée pour identifier le potentiel de mobilisation. Une attention particulière a été portée aux Documents de Gestion Durable forestiers (74 ha en 2017 soit 15 % du site) et à la taille des propriétés. A l'image de la situation nationale, la structure foncière locale s'avère très morcelée puisque 480 propriétaires se partagent environ 1500 parcelles cadastrales pour 540 ha de forêts.

2.2 Volet biodiversité

Le diagnostic biodiversité s'articule autour de plusieurs jeux de données : des inventaires ciblés sur des espèces et groupes taxonomiques particuliers (coléoptères saproxyliques, chiroptères forestiers, Loutre d'Europe – *Lutra lutra* (Linnaeus, 1758)), l'analyse des données bibliographique et une évaluation des boisements selon 13 critères reflétant la composition floristique, le fonctionnement du cycle sylvigénétique, la capacité d'accueil pour la biodiversité et l'intérêt patrimonial des habitats qui a permis d'attribuer à chaque entité un niveau d'enjeu écologique (nul, faible, moyen ou fort).

Les inventaires ciblés ont permis de confirmer la présence de la Loutre d'Europe sur l'ensemble du linéaire étudié et l'intérêt des breihs pour les chauves-souris forestières. L'étude a ainsi mis en évidence la fréquentation de ces boisements par 5 espèces arboricoles d'enjeu patrimonial et la présence de colonies de

mise bas de 3 espèces dont le Murin d'Alcathoé (*Myotis alcathoe* Helversen & Heller, 2001). Les breihs représentent un enjeu fort pour ces espèces comme zone de reproduction, territoire de chasse ou corridor.

L'analyse globale des enjeux a fait ressortir que 28 % de la surface étudiée (148 ha) relèvent d'un enjeu écologique fort avec comme caractéristiques principales la présence de gros bois (au moins un GB par ha pour la moitié des cas) et le potentiel d'accueil élevé pour la biodiversité (présence de dendromicrohabitats ou d'habitats non arborés au sein des entités forestières). Les boisements d'enjeu moyen (165 ha soit 30 % de la surface étudiée) présentent des cortèges altérés par les espèces exotiques et une capacité d'accueil pour la biodiversité faible. Enfin, les boisements d'enjeu faible se réduisent à des cordons forestiers étroits avec une emprise forte des espèces allochtones.

2.3 Volet hydromorphologique

Le diagnostic hydromorphologique est basé sur la description de boisements alluviaux homogènes (unités homogènes ou UH) au sein desquels le degré de connexion transversale a été étudié afin de diagnostiquer la facilité des échanges hydrauliques entre le lit mineur et les breihs. Plusieurs critères visuels ont été utilisés : connexion directe ou par débordement, présence de chenaux, de dépressions, leur densité, leur type, leur état à l'étiage...

Ces observations de terrain, donnant lieu à une expertise, ont été confrontées à une étude géomorphologique (Hydrétudes, 2006) afin de déterminer les fonctions hydromorphologiques des unités décrites : rôles de stockages des crues, piégeage et recharge en sédiments, ralentissement des écoulements. Quatre classes d'enjeu ont été définies : nul, faible, modéré (le boisement présente un intérêt hydraulique mais est isolé ou de surface réduite), fort avec un vrai potentiel d'influence sur la dynamique fluviale (stockage des crues, ralentissement, recharge, etc).

Il apparaît à l'issue de ce travail que 73 % des UH sont alimentées uniquement par débordement (30 % de la surface). 30 % des boisements possèdent une ou des dépressions, 22% ont une ou des dépressions toujours en eau en période d'étiage.

Au final, 58 % de la surface étudiée montrent un fort enjeu « hydromorphologique ». Les boisements alluviaux de l'Hers constituent des espaces de mobilité et de stockage naturels qui incarnent la dynamique historique du cours d'eau. Ces aspects sont donc un indispensable à prendre en compte dans la gestion des breihs.

3. Du croisement des enjeux à l'élaboration d'un outil d'aide à la gestion intégrée des breihs

Des cartes de niveaux d'enjeu par boisement ont été produites pour chaque volet. Le croisement des données sous SIG permet de visualiser les caractéristiques forestières, le niveau d'enjeu écologique et les fonctions hydromorphologiques par entité (Fig.1). Ce premier outil est complété par des recommandations de gestion intégrées et localisées : orientation du choix du type d'opération sylvicole en fonction du contexte hydromorphologique du boisement (Fig.2) et préconisations sur les modalités d'intervention (maintien d'arbres morts sur pied et au sol et de gros arbres vivants, maintien de la continuité longitudinale forestière lors des coupes rases, définition d'un calendrier d'intervention en dehors des périodes de sensibilité des espèces identifiées...). Enfin, la non intervention est une possibilité évoquée dans certains cas (boisements patrimoniaux ou sans objectif de production ou susceptibles d'être repris par l'Hers).

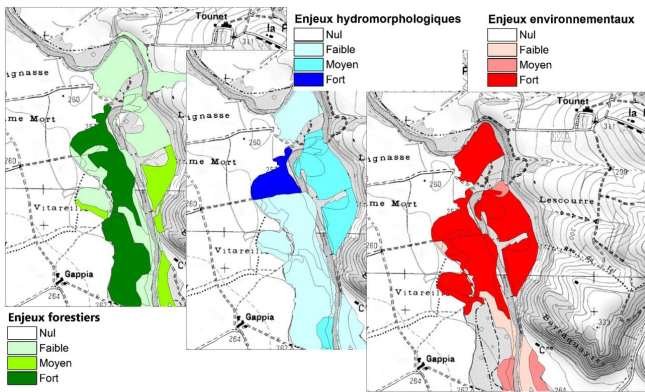


Figure 1 : Croisement des enjeux forestiers, environnementaux et hydromorphologiques.

4. Animation territoriale et mise en place de chantiers pilotes

Différentes actions et outils de communication ont été réalisés : réunions d'informations envers les 480 propriétaires, édition de flyers expliquant l'étude, élaboration d'un guide de recommandations adaptées au territoire.

Suite à l'analyse croisée des enjeux, une phase d'animation a été menée pour apporter aux propriétaires des conseils individuels adaptés à chaque parcelle et pour étudier les possibilités d'interventions sylvicoles et les regroupements de propriétaires. Plusieurs projets ont émergé : regroupements de chantiers pour privilégier les travaux d'éclaircies par rapport aux coupes rases (la surface exploitée compensant la perte de volume), contrats Natura 2000 (restauration de ripisylve, contrat Bois sénescents) et acquisition foncière de 2,5 ha par le CEN Ariège.

5. Conclusion

L'originalité de ce travail porte sur l'approche multicritère du diagnostic des boisements alluviaux de l'Hers et l'aspect partenarial du projet qui ont permis de produire un outil d'aide à la gestion intégrée de ces milieux à destination des propriétaires forestiers. Les premiers sites pilotes identifiés font appel à un panel large d'outils de gestion forestière, agricole ou conservatoire dont la diversité est à l'image des milieux étudiés et des partenaires du projet.

Remerciements :

Ils sont adressés aux bénévoles des captures chiroptères (S. Dejean, C. Boléat, A. Cherkaoui, A. Laforge, F. Néri, A. Denailhac, C. Chaumillon, L. Gervais), à N. Gouix du CEN MP et à A. Soulard de MIGADO pour son aide dans la mise en place des contrats NATURA 2000.

Référence Bibliographique :

HYDRETTUDES 2006 - L'expertise géomorphologique de l'Hers vif et de son affluent l'Ambronne. Phase I : Etat des lieux – Diagnostic. 95 p + dossier cartographique 49 p.

		Présence de graviers actuels ou anciens ?	Position du boisement dans le méandre ?	Fréquence des inondations ? (niveau de la rivière lors de crues)	Fonction hydromorphologique	Coupe rase	Coupe rase des berges	Éclaircie	Dépiégeage	Commentaires
NON	Extérieur	Au moins une fois tous les 10 ans		Recharge sédimentaire (érosion)	✓	✓	✓	✓	✓	Coupe rase possible si plantation en retrait de 20 m ou régénération naturelle.
		Stockage et ralentissement	✗	✗	✓	✓	✓	✓	Dans ces zones d'expansion des crues, la rugosité créée par l'état boisé permet d'en diminuer la vitesse et le débit.	
	Intérieur	Moins d'une fois tous les 10 ans		Recharge sédimentaire (érosion)	✓	✓	✓	✓	✓	Coupe rase possible si plantation en retrait ou régénération naturelle.
		Stockage et ralentissement	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	Dans ces zones d'expansion des crues, la rugosité créée par l'état boisé permet d'en diminuer la vitesse et le débit.
OUI	Toutes	Moins d'une fois tous les 10 ans		Stockage et ralentissement	✓	✓	✓	✓	✓	Dans ces zones d'expansion des crues, la rugosité créée par l'état boisé permet d'en diminuer la vitesse et le débit.
		Toutes		Risque de piégeage	✗	✗	✓	✓	✓	Toute connexion directe de la rivière et des gravillères serait catastrophique, d'où une réflexion accrue des interventions.

Figure 2 : Tableau des recommandations d'opérations sylvicoles en fonction des enjeux